



MOBILITÉ & HANDICAP

Des solutions inclusives pour personnes en situation de handicap



Page 3

TRANSPORTS INNOVANTS

Les « bus », des réponses face au manque de mobilité



Page 5

JEUNES & AUTONOMIE

Aide au permis de conduire : des solutions pour les jeunes



Page 6



Les collectivités s'organisent pour faciliter la mobilité en zone rurale

Dans un rapport paru en février 2024, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires soulignait que 80 % des habitants des zones rurales dépendaient de leur voiture, alors que le transport routier reste le premier responsable des émissions de CO₂.

Plus de 13 millions de Français sont en situation de précarité de mobilité, un frein pour les activités professionnelles, sociales, éducatives ou encore médicales.

Les hésitations des gouvernements dans leurs incitations (prime d'achat d'un véhicule électrique, bonus écologique évolutif, leasing social...) au changement de véhicules, dont l'âge moyen en France ne cesse d'augmenter (11,2 ans), ne suffisent qu'à encourager les Français à conserver leur voiture toujours plus longtemps. Résultat : une hausse parallèle des frais de réparation et des coûts de carburant, ainsi qu'une désorganisation de l'industrie automobile française — des conséquences dont personne ne profite.

Dans l'Oise, comme ailleurs, la mobilité est une préoccupation majeure, entre le coût d'utilisation des voitures et le grave manque d'alternatives aux transports en commun.

Une récente émission de télévision montrait les importantes lacunes de la SNCF dans le service qu'elle est censée rendre, et auxquelles les Hauts-de-France n'échappent pas. Les retards pénalisent les utilisateurs, mais aussi ceux qui les attendent. Le tout dans un climat social tendu autour du pouvoir d'achat. N'oublions pas les personnes en situation de handicap, y compris les enfants, qui subissent une forme de double peine.

Cependant, des initiatives positives ont été prises : des communes, des communautés de communes, des agglomérations et le Département ont mis en place des aides financières et des alternatives pour permettre aux personnes les plus éloignées d'accéder aux services publics et à l'emploi. Des aides existent également pour aider les jeunes à passer leur permis de conduire.

Du côté des particuliers et des entreprises, on note le développement du covoiturage et des garages solidaires, lorsque les transports à la demande ne suffisent pas.

Dans ce nouveau numéro, nous présentons la plupart de ces aides, utiles aux familles, mais encore trop souvent méconnues. La nouvelle est rassurante : même sans voiture, on peut se déplacer dans l'Oise.

Henri Baclet
Président UDAF 60

Mobilité : un enjeu essentiel pour la cohésion sociale dans l'Oise

Dans l'Oise, se déplacer est souvent un défi. Entre zones urbaines bien desservies et territoires ruraux isolés, la question de la mobilité cristallise des inégalités croissantes. Accès à l'emploi, à la culture, aux soins : la mobilité est plus qu'un confort, c'est une condition essentielle d'inclusion sociale.



Dans un département comme l'Oise, à la fois rural et urbain, la question de la mobilité est centrale. Que l'on vive à Creil, Compiègne, Beauvais, dans le sud connecté à la région parisienne, ou sur le Plateau Picard, les déplacements structurent le quotidien. Travailler, se soigner, se former, participer à la vie sociale et culturelle : tout cela suppose de pouvoir se déplacer librement. Or, cette liberté reste inégalement répartie. Dans de nombreux territoires ruraux, l'absence de transports publics contraints et la distance aux centres urbains rendent la voiture indispensable. Pourtant, celle-ci fait aujourd'hui l'objet de fortes pressions : augmentation du coût des carburants, transition vers l'électrique, restrictions de circulation... Un paradoxe pour de nombreux habitants, pris entre les impératifs écologiques et les réalités de terrain.

Accès à l'emploi, à la culture, aux soins : une mobilité vitale

La mobilité conditionne l'accès à l'emploi, à la culture, aux loisirs, aux soins, à l'éducation. Dans certains secteurs, ne pas avoir de véhicule ou un permis valide peut signifier une véritable assignation à résidence. C'est un frein majeur pour les jeunes, les familles monoparentales, les personnes âgées ou en situation de précarité. Chez les populations les plus jeunes et socialement les plus fragiles (faible niveau de diplôme et faibles revenus),

ce constat est encore plus marquant : une personne en insertion sur deux a déjà refusé un emploi ou une formation pour des problèmes de mobilité et 28 % ont même abandonné un emploi ou une formation en cours. Pour ce qui est des personnes reconnues handicapées, 21 % d'entre elles étaient au chômage en 2015, souvent parce que le permis de conduire leur est inaccessible. Dans l'Oise, des initiatives existent pour réduire cette fracture : à titre d'exemple, le « Bus de l'Emploi » (présenté en page 5) sillonne les territoires pour permettre aux demandeurs d'emploi de bénéficier de rendez-vous personnalisés sans devoir se déplacer sur de longues distances.

Vers une mobilité inclusive, pour tous et partout

La mobilité n'est pas seulement une question de moyens de transport : c'est une question de droit. Le droit à la mobilité devrait être reconnu comme un droit fondamental, car il conditionne l'accès à d'autres droits : travail, santé, éducation, citoyenneté. Dans l'Oise comme ailleurs, ce sont les personnes les plus fragiles qui sont les plus touchées par les obstacles à la mobilité : revenus modestes, isolement, vieillissement, handicap, fracture numérique. Une réponse globale est nécessaire : apprentissage de la mobilité dès le plus jeune âge, accompagnement personnalisé, plateformes d'in-

formation et d'entraide, aides financières adaptées. La mobilité inclusive doit être pensée comme un levier d'égalité et non comme une option.

Les politiques publiques, les collectivités locales et les acteurs associatifs ont un rôle majeur à jouer pour inventer une mobilité accessible à tous.

Cela suppose de ne pas opposer les modèles, transports en commun, covoiturage, mobilités douces, usage raisonné de la voiture, mais de les articuler intelligemment, selon les besoins réels des territoires. Cela signifie aussi, dans un département contrasté comme l'Oise, de co-construire avec les habitants des solutions réalistes, humaines et solidaires. Car permettre à chacun de se déplacer librement, c'est aussi permettre à chacun de vivre pleinement. ■





Des solutions pour la mobilité des personnes handicapées

La mobilité constitue un frein pour les personnes handicapées, et ces dernières n'ont souvent pas connaissance des possibilités de prises en charge dont elles peuvent bénéficier.

La problématique du transport pour les personnes handicapées est revenue avec force sur la table, au moment des Jeux Paralympiques de Paris en août 2024. Si des améliorations ont été notées, 91 % des stations de métro et 35 % des bus parisiens ne sont toujours pas accessibles. Le problème est récurrent pour les transports en commun dans toute la France, c'est pourquoi, des solutions ont été mises en place, notamment dans l'Oise.

TIVA : un service de transport collectif porté par le Conseil Départemental de l'Oise

Mis en place en juillet 2022, le service TIVA (Transport Oisien en Véhicule Adapté) est ouvert à tous les habitants de l'Oise, de plus de 18 ans, détenteurs de la carte mobilité inclusion avec la mention «Invalidité». Porté par Citémobil 60, filiale du groupe MyMobility, ce service permet un transport de porte-à-porte tous les jours de 6h45 jusqu'à 21h30 du lundi au jeudi et le dimanche, et jusqu'à 23h30 les vendredis et samedis. Particulièrement utilisé pour faire le trajet quotidien domicile-travail, les coûts de TIVA sont subventionnés à 80 % par le Conseil Départemental. Une course à l'intérieur



d'une commune coûte 5 euros à l'utilisateur, un parcours entre deux communes est facturé 0,50 euro par kilomètre. Les réservations peuvent se faire par téléphone et via le site Internet : www.tiva.fr

Oise mobilité : des aides à l'aménagement du véhicule

Versées par le département via la MDA (Maison Départementale de l'Autonomie anciennement MDPH), deux aides peuvent être sollicitées pour permettre aux personnes handicapées de financer l'aménagement de leur véhicule ou de faire face aux surcoûts liés aux trajets : la Prestation de Com-

pensation du Handicap (PCH) pour les personnes de moins de 60 ans et le Fonds Départemental de Compensation du handicap (FDC).

Remboursement de frais de transports pour enfants handicapés scolarisés

Les familles peuvent se faire rembourser les frais de transport quand un enfant handicapé n'a pas la possibilité physique de prendre un transport en commun pour aller à son établissement scolaire. S'il est scolarisé en établissement du secteur médico-éducatif, les frais de transport sont inclus dans le prix de la journée de l'établissement et remboursés par la sécurité sociale. Si l'enfant est en milieu ordinaire, le remboursement est calculé, soit selon le nombre de kilomètres effectués tous les jours, avec le véhicule personnel, entre le domicile et l'école, soit selon les dépenses réelles si c'est un transporteur qui accompagne l'enfant. La demande doit être adressée par courrier simple auprès du directeur ou de la directrice de l'établissement. Ces aides sont coordonnées par la MDPH. ■

>>> <https://mda.oise.fr/>

Des mobilités solidaires dans l'Oise

Dans l'Oise, des solutions de mobilité solidaires visent à répondre aux besoins des personnes isolées, précaires ou fragiles économiquement, tout en s'adaptant aux réalités des territoires, souvent ruraux, et en mal de transports en commun réguliers.

Dans l'Oise, comme dans de nombreux départements français, ne pas avoir de véhicule personnel conduit à l'isolement. Mais des solutions alternatives existent.

Covoiturage

Depuis le 1^{er} février 2024, « Pass Pass covoiturage » a remplacé covoiturage-oise. Le principe reste inchangé : des particuliers proposent de partager leurs trajets avec d'autres personnes. Il y a aussi Rezo Pouce basé sur l'auto-stop qui permet de rejoindre gratuitement une communauté pour partager les trajets en faisant du stop au pied de panneaux spécifiques. Dans l'Oise, trois



communautés de communes l'ont déployé : Agglo de Creil, Plateau picard et Plaine d'Estrées. Il y a aussi une déclinaison, Rezo Seniors, pour les personnes de plus de 65 ans uniquement.

Transports À la Demande (TAD)

Les TAD sont des solutions de transport collectif circulant uniquement sur réservation via Internet. Dans l'Oise, huit territoires l'ont déployé (Agglos de Creil, de Compiègne et du Beauvaisis, communautés de communes du Clermontois, Plaine d'Estrées, Thelloise, Sablons, Oise et Halatte). Ils permettent de desservir, selon les cas, les gares, les centres-bourgs ou les communes les plus reculées. Gratuits ou à des prix variant entre 1 et 5 euros l'aller-retour, les horaires se veulent flexibles (y compris de nuit pour Creil).

Transports associatifs

Ils sont organisés par des associations d'insertion, des centres sociaux, des MJC (Maisons des Jeunes et de la Culture) ou les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale). Dans l'Oise, à Clermont, le CCAS a mis en place un « Bus solidaire » le samedi matin, pour permettre aux personnes âgées et/ou handicapées de se rendre au marché.

Mise à disposition de véhicules

La région Hauts-de-France a mis en place le programme « En route pour l'emploi » qui permet de mettre à disposition de chacun un véhicule à 1 euro par jour, uniquement pour le trajet domicile-travail. L'assurance est prise en charge par la région, le bénéficiaire paie le carburant, le parking et les péages. Condition, ne pas gagner plus de 2 600 euros bruts par mois.

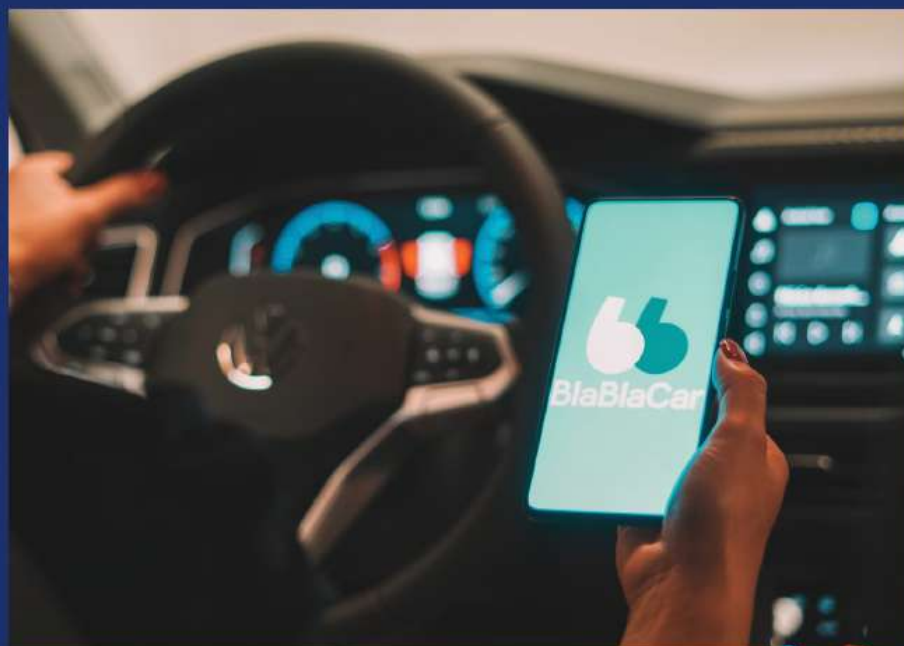
<https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif632>

Prêts de vélos

Dans l'Oise, deux agglos (Creil, Compiègne), des associations beauvaisiennes et les communautés de communes de la Plaine d'Estrées, Oise, Halatte et Pays de Bray, ont mis en place la location et/ou le prêt de vélos, vélos électriques et trottinettes électriques. À Beauvais, des tarifs spéciaux s'appliquent pour les demandeurs d'emploi et on prête gratuitement des vélos aux lycéens.

Garage solidaire

L'Oise regorge de garages solidaires qui permettent à des personnes ne pouvant payer les réparations de leur véhicule de venir les réparer eux-mêmes avec le conseil de professionnels. La cotisation annuelle s'élève en général à moins de 10 euros. Des tarifs sociaux sont adaptés selon la situation financière des utilisateurs. ■





Les bus, des réponses face au manque de mobilité

Dans l'Oise, des collectivités locales et des associations ont déployé des bus pour apporter des services à celles et ceux qui ont dû mal à se déplacer.

Bus pour l'emploi, des résultats « proches de France Travail »

«Les agences France Travail sont seulement présentes dans les grandes villes, c'est donc encore plus compliqué quand on habite en zone rurale», constate Pascal Verbeke, vice-président du Conseil Départemental de l'Oise, en charge de l'action sociale et de l'insertion. Depuis 2016, le département a déployé son Bus pour l'Emploi, un dispositif gratuit, ouvert à tous et sans rendez-vous pour accompagner demandeurs d'emploi, personnes en recherche de formation et employeurs locaux ayant du mal à recruter. Le bus se déplace dans les villes et villages de moins de 5 000 habitants, comptant au minimum 30 personnes en recherche d'emploi. « On avoisine 50 % de retour à l'emploi, un résultat proche de France Travail », conclut Pascal Verbeke.

Bus PMI, à la rencontre des familles en zone rurale

Le bus de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) parcourt l'ensemble des communes rurales et vient à la rencontre des familles éloignées des Maisons Départementales de la Solidarité (MDS). À bord, des professionnels proposent des consultations médicales gratuites de prévention pour les enfants de 0 à 6 ans. Sophie Levesque, vice-présidente du Conseil Départemental en charge de l'enfance, la petite enfance et de la famille, précise qu'« en

2024, il y a eu 113 séances de consultations médicales, ce qui a permis de réaliser 557 examens d'enfants, pour la plupart de moins de 2 ans ». Depuis quelques mois, des consultations de puériculture alternent avec les consultations médicales pour accompagner les parents sur plusieurs thématiques (nursing, allaitement, éveil...). Uniquement sur rendez-vous : 06 80 91 31 40

L'AFIB, un bus pour aller au contact des populations

Faire connaître les droits de chacun, aider dans des démarches administratives, accompagner l'insertion socioprofessionnelle, telles sont quelques-unes des missions de l'AFIB (Association Familiale Intercommunale de Beauvais). Depuis 2023, un bus, l'AFIBus, vient à la rencontre de celles et ceux qui ont besoin d'aide pour une carte d'identité, un titre de séjour, une demande de logement social ou encore une demande auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Il est équipé de deux es-

paces permettant la confidentialité des échanges. Actuellement, l'AFIBus ne vient que tous les 15 jours à Bresles près de Beauvais, mais des étapes dans d'autres communes sont à l'étude. Preuve de l'utilité du dispositif, AFIBus a été labellisé « France services itinérant ».

Quand la culture arrive en bus

En octobre 2024, lors du mois de la BD, la médiathèque départementale de l'Oise avait mis en place le BD Bus qui avait stationné auprès d'une vingtaine de bibliothèques municipales. À son bord, des livres et une exposition pour les enfants des écoles primaires, collèges et centres de loisirs. De son côté, la ville de Montataire, près de Creil, propose un bibliobus pour les écoles et les habitants et habitantes éloignés des deux bibliothèques municipales. Sur son site Internet, la ville revendique environ 400 emprunts de livres à l'année (en dehors du public scolaire). ■



Aide au permis de conduire : des solutions pour les jeunes

Dans l'Oise, il est difficile pour les jeunes d'étudier, de travailler ou de sortir sans véhicule. Le département de l'Oise et la ville de Beauvais font partie des collectivités qui les aident à financer leur permis.



« Pass permis citoyen » du Conseil départemental : 25000 jeunes aidés en 10 ans

En 2025, il faut déboursier en moyenne, 1 800 euros pour passer son permis de conduire. Une somme colossale pour des lycéens. Il y a dix ans, le Conseil départemental a lancé le dispositif « Pass permis citoyen » pour permettre aux jeunes Oisiens de moins de 19 ans de percevoir une aide de



600 euros pour financer leur permis. En échange, les bénéficiaires effectuent une mission bénévole de 70 heures sur un an, au service d'une collectivité ou d'une association de l'Oise. Fin avril 2025, à l'hôtel du Département, Nadège Lefebvre, la présidente du Conseil départemental, a reçu et félicité Elise, 18 ans, la 25 000^{ème} bénéficiaire du dispositif. Celle-ci a effectué ses 70 heures de bénévolat à l'espace jeunesse de la mairie du Plessis-Belleville où elle habite. Face à la presse, Nadège Lefebvre a rappelé que le « Pass permis citoyen » était « une formidable réussite », basée sur les valeurs du Département, à savoir « le principe de réciprocité entre droits et devoirs ».

Pour bénéficier du Pass permis citoyen, il faut être âgé de moins de 19 ans, être domicilié dans l'Oise, passer son permis pour la première fois et être inscrit dans une auto-école. ■

>>> <https://oise.fr/les-pass-citoyens-du-conseil-departemental-de-loise/le-passpermis-citoyen>



Le Permis citoyen de Beauvais aide entre 50 et 60 jeunes par an

En 2014, la ville de Beauvais a mis en place un « Permis citoyen » qui permet à de jeunes Beauvaisiens et Beauvaisiennes de 17 à 25 ans de financer le précieux sésame tout en préparant leur avenir professionnel. L'aide financière, de 500 à 750 euros, est versée en contrepartie d'un engagement citoyen bénévole de 70 à 105 h dans un service de la Ville. « Entre 50 et 60 jeunes entrent dans le dispositif chaque année », explique Philippe Vibert, adjoint au maire de Beauvais, en charge du Sport, de la Jeunesse et des Loisirs. « Au-delà du financement du permis, la philosophie du dispositif est de les guider dans leur avenir professionnel. Les candidats doivent monter un dossier et montrer leur implication dans la recherche d'un emploi ou d'une formation, leur principale motivation pour obtenir le permis. En travaillant dans nos services, ils gagnent en expérience

et en compétences. Certains et certaines reviennent même ensuite comme vacataires. » Les candidats au Permis citoyen bénéficient d'un accompagnement et de conseils individualisés pour réussir leur orientation professionnelle (notamment aide à la rédaction du CV et de la lettre de motivation). En 2024, la moitié des candidats avaient moins de 18 ans. Un dispositif qui devrait être pérennisé. Pour l'intégrer, il faut habiter Beauvais, être inscrit à une des 14 autoécoles partenaires, ne pas être déjà titulaire de l'examen du Code de la route et ne pas avoir subi une annulation de permis. L'aide financière du Permis citoyen n'est pas cumulable avec un dispositif de financement de même nature. ■

>>> Informations : 03 44 79 39 39 ou blog46@beauvais.fr